



## PIECES A TRANSMETTRE POUR UNE DEMANDE DE REVISION NOUVEL ACCIDENT D'ALLOCATION TEMPORAIRE D'INVALIDITE (ATI)

**RAPPEL** : *Lorsqu'un agent, déjà bénéficiaire d'une ATI, dépose une nouvelle demande au titre d'un nouvel accident ou maladie professionnelle, cela entraîne automatiquement la révision du taux des infirmités déjà indemnisées par une allocation, au jour de la consolidation du dernier accident ou maladie professionnelle.*

- Courrier de l'autorité territoriale** indiquant l'objet de la saisine et les questions précises auxquelles doivent répondre les membres de la CRI
- Fiche signalétique** indiquant le nom et le prénom de l'agent, sa date de naissance, son grade, son adresse, les fonctions exercées
- Pièces relatives à chaque accident ou maladie** (déclaration de l'agent, rapport hiérarchique, certificat médical initial, de reprise, final)
- Demande de l'agent** précisant qu'il souhaite la révision de l'ATI.
- Copie du procès-verbal de la CRI** donnant un avis sur l'attribution de l'ATI déjà attribuée, accompagné du **rapport médical** évaluant les séquelles lors de la consolidation
- Copie du courrier de l'ATIACL** attribuant l'ATI
- Rapport d'un médecin agréé** évaluant les séquelles du nouvel accident ou maladie professionnelle et réévaluant les taux des infirmités déjà indemnisées par une allocation (utiliser le document fourni par la caisse des dépôts et consignations qui se trouve dans le dossier rose ATIACL :  
[https://www.cdc.retraites.fr/portail/IMG/pdf/rapport\\_medical.pdf?cible= employeur](https://www.cdc.retraites.fr/portail/IMG/pdf/rapport_medical.pdf?cible= employeur))
- Rapports médicaux** (rapports précédents établis par un médecin agréé et par le médecin de prévention)
- S'il s'agit d'une révision de l'ATI au titre d'une maladie professionnelle qui a été reconnue imputable, sans l'avis préalable de la CRI**, fournir la fiche de poste et l'état des absences de l'année précédant la date d'apparition de la maladie (congés de maladie ordinaire, congés annuels, congés de formation... etc)